



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Lille, le 15 janvier 2018

Communiqué de presse

« CRÉATION EN COURS » DIX ARTISTES EN RÉSIDENCE DANS SEPT ÉCOLES DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE



Dans le cadre du dispositif «*Création en cours*», dix jeunes artistes s'installeront en résidence dans sept écoles des Hauts-de-France. Les artistes ont été sélectionnés à l'issue d'un appel à candidatures ouvert aux artistes diplômés depuis moins de cinq ans, issus de tous les champs de la création contemporaine.

Les artistes sélectionnés sont :

- Maxime DUHAMEL et Raphaël FOULON (Musique) : École du Centre à Guise (Aisne)
- Violaine FIMBEL et Marianne DURAND (Marionnettes) : École élémentaire de Montcornet (Aisne)
- Edgar FLAUW (Design) : École élémentaire de Saint-Samson-la-Poterie (Oise)
- Alexandra LUICEANU (Harpiste) : École Jean de la Fontaine de Bray-sur-Somme (Somme)
- François HEBERT (Cinéma audiovisuel) : École primaire Airaines (Somme)
- Julie GOUJU (Danse) : École Albert Goris de Catillon-sur-Sambre (Nord)
- Maxine REYS et Audrey BERSIER (Ecriture) : École René Camphin (Pas-de-Calais)

Fruit d'une politique interministérielle initiée par le ministère de la Culture, en collaboration avec le ministère de l'Éducation Nationale, et piloté, au niveau national, par les Ateliers Médicis, le dispositif « *Création en cours* » vise à croiser les enjeux de démocratisation culturelle, d'insertion professionnelle des jeunes artistes et de lutte contre les inégalités territoriales.

Il s'agit d'un dispositif de soutien à la création émergente qui concerne les lauréats de l'enseignement supérieur culture depuis moins de cinq ans et d'accompagnement à l'insertion professionnelle. La résidence des jeunes artistes comporte deux volets.

Dans le cadre d'une résidence de création et de recherche de trois mois les artistes doivent documenter leurs temps de recherche et de résidence par des publications sur le site internet « *Création en cours* ».

Un second volet consiste à développer la présence d'artistes de la création contemporaine en milieu scolaire (d'une durée de 20 jours minimum de janvier à juin 2018). Ce temps dédié à l'éducation artistique et culturelle permet aux artistes d'expérimenter la médiation et la transmission et aux élèves des écoles choisies dans chaque département (élèves de cycle 3 : CM1, CM2, 6ème) de vivre l'expérience de la création au contact direct des artistes. Cette année, à la suite d'un appel à candidatures national, 150 projets portés par 190 artistes de toutes les disciplines artistiques se déploieront sur l'ensemble du territoire national, en métropole et outre-mer.

Une carte du dispositif est consultable sur le site <http://creationencours.fr/>

Laurent Barrois
Chargé de communication

Tel : 03 28 36 62 35
Portable : 06 87 39 95 56

Laurent.barrois@culture.gouv.fr

Direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France
Site de Lille : 3 rue du Lombard - 59041 Lille Cedex
Site d'Amiens : 5 rue Henry Dhaussy - 80000 Amiens